



ENTREMONT-LE-VIEUX LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

N°27 - FÉVRIER 2021

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'Agence

Postale Communale :

Mardi & jeudi : 9h-12h / 13h45-16h45

Mercredi & samedi : 9h-11h45



LE MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,

En ce début d'année 2021 je tiens à vous renouveler mes meilleurs vœux de santé tout d'abord, de moments de partage, de culture, de joie et de bonheur, de résilience dans nos vies et dans nos économies qui pour certaines ont particulièrement souffert.

Pour cette nouvelle année, l'équipe municipale continue son travail sur différents sujets que vous retrouverez dans les pages de ce bulletin.

En premier lieu, le projet de restructuration du musée se poursuit avec l'équipe d'architectes « Architecture Energie » et de scénographes « Les Charrons ». Les travaux de rénovation énergétique de l'école sont en cours, l'élargissement de la route des Rigauds aux Combes fait l'objet d'un appel d'offres, les travaux de la « cabane » de la Plagne devraient commencer au printemps, ceux d'assainissement en direction de la station d'épuration du Granier sont à l'étude...

Par ailleurs, les discussions avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) à propos du projet de construction d'une nouvelle caserne des pompiers devraient reprendre en ce début d'année : ce vaste projet fera l'objet d'informations régulières au fil de son avancement.

Enfin, face à la difficulté pour les parents de jeunes enfants de trouver un mode de garde sur la vallée, une réflexion est en cours avec nos voisins des Saint-Pierre d'Entremont, l'AADEC et la communauté de communes.

Malheureusement, la vallée a été marquée par deux événements regrettables cette année : le bureau de Poste, qui a brûlé dans la nuit du 27 au 28 octobre, et la fermeture, pour mise en sécurité, de l'espace multi-activités (EMA) à Saint-Pierre d'Entremont. La solidarité entre nos communes a joué et notre agence postale communale a repris une partie des attributions de la Poste afin de recevoir les habitants de la vallée. Cependant tous les services ne peuvent pas être assurés et il est encore parfois nécessaire de se rendre à la Poste des Échelles. La mairie de Saint-Pierre d'Entremont examine avec son assurance la prise en charge d'un bâtiment modulaire pouvant accueillir la Poste et la Maison France Service.

En ce qui concerne les clubs fréquentant l'EMA se trouvant sans lieu pour exercer leurs activités, ils se sont vu proposer des espaces sur les 4 communes de la vallée (salle de la Chartreuse, maison Hermesende, salle de la grange à Corbel et la salle polyvalente de notre commune...).

Sommaire

Le mot du Maire		p.1-2
Des travaux dans l'école		p.2
Urbanisme à Entremont-Le-Vieux : bilan de l'année 2020		p.2
La coopérative laitière des Entremonts		p.3
L'agence postale communale (APC)		p.3
Nos soucis avec le chasse-neige de la commune		p.4
Les dysfonctionnements de la station d'épuration d'Epernay		p.4
Pour une bonne gestion des déchets		p.5
Des poubelles déneigées pour un service de qualité		p.5
La petite histoire de la carte de vœux 2021		p.6
Appel à témoins... L'ours du musée a disparu !		p.6
Un logo pour la commune		p.6
Les colis de Noël 2020		p.7
Infos énergie		p.7
Le coin des associations		p.8-10
Etat civil		p.10

Malheureusement les contraintes sanitaires ne permettent pas actuellement aux sportifs de s'adonner à leur passion en espace clos.

La solidarité territoriale a également fonctionné lorsque notre chasse-neige tombait en panne alors que la neige est tombée régulièrement pendant cette période. Je tiens à remercier le maire de Saint-Pierre d'Entremont Savoie et ses employés techniques qui ont déneigé la route des Rigauds jusqu'à Epernay et le département qui a assuré le déneigement des autres routes.

Je souhaite pour 2021 que cette solidarité puisse se poursuivre, se renouveler entre communes, entre voisins, entre nous tous... Nous avons su en faire preuve lors du premier confinement et par la suite, et j'en suis heureuse. Continuons, développons cette solidarité qui nous permet de vivre en confiance et en harmonie.

Anne LENFANT, maire d'Entremont-le-Vieux

DES TRAVAUX DANS L'ÉCOLE

Les travaux de rénovation de l'école ont débuté le jeudi 07 Janvier.

L'entreprise TODESCHINI réalise les travaux de chauffage et de VMC pour un montant de 103 432 € hors taxes. Ces travaux sont subventionnés par la région dans le cadre du TEPOS (territoire à énergie positive), par l'État et par le conseil départemental.

Afin de perturber le moins possible les classes, l'entreprise intervient dans le sous-sol, l'appartement et les combles pendant les horaires scolaires. La pose des radiateurs dans les classes est réalisée les mercredis.

Les nouveaux radiateurs seront posés et mis en service avant la dépose des anciens de façon à maintenir le chauffage dans les classes.

La VMC sera installée pendant les vacances de février et d'avril.

Concernant les huisseries, la municipalité a rendu le lot sans suite et lancé un nouvel appel d'offre.

Les offres sont en cours d'examen.

URBANISME À ENTREMONT-LE-VIEUX : BILAN DE L'ANNÉE 2020

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour les 17 communes de cœur de Chartreuse a été approuvé le 19 décembre 2019 et est entré en application le 23 janvier 2020.

Vous souhaitez acheter un bien, construire, faire des modifications sur votre logement ou tout autre bâtiment, comme créer des ouvertures, modifier les façades, le toit, créer de la surface habitable, installer une clôture etc..., votre projet est soumis à un règlement qui dépend de la zone dans laquelle est situé votre projet ou votre bien.

Vous pouvez consulter les règles applicables à vos parcelles sur papier, à la mairie, ou sur le site de la commune à la rubrique « vie pratique ». Vous aurez accès à l'application en ligne vous renvoyant sur les pièces explicatives.

Pour tous travaux, et suivant leur nature, vous devez déposer en mairie soit une déclaration préalable (DP), soit un permis de construire (PC).

Vous pouvez bénéficier d'une consultance architecturale gratuite sur place avec madame Arnoux, architecte conseil pour la commune en prenant rendez-vous auprès de M. Ducrettet. (Accueil 4C au 0476668174)

Pour l'année 2020, ce sont 7 PC, 26 DP, et 49 certificats d'urbanisme qui ont été instruits.

Les PC et certains dossiers plus délicats sont traités par le service instructeur de la communauté de communes cœur de Chartreuse alors que les CU et DP sont instruits en direct par la commune.

LA COOPÉRATIVE LAITIÈRE DES ENTREMONTS



Dans ce bulletin, nous avons choisi de vous parler de la coopérative laitière des Entremonts et de sa filiale la SICA du Granier, premiers acteurs économiques de notre commune.

La coopérative est un moteur essentiel au maintien d'une agriculture dynamique et d'un paysage entretenu et attrayant.

En 2020, la coopérative a dû affronter bien sûr la crise sanitaire que nous connaissons tous. Lors du premier confinement les producteurs ont consenti à réduire leur production de 10 % et plus de 150 000 litres de lait ont été dégagés (industrie).

Aucun litre de lait n'a donc été jeté !

Au 31 décembre 2019 la coopérative a dû interrompre ses relations commerciales avec son plus gros client (affineur). Pour répondre à cette nouvelle situation, de nouveaux marchés ont été trouvés notamment avec le soutien sans faille de la SICA du Granier. De plus, les caves n'étant pas assez grandes pour affiner tous les fromages fabriqués à Entremont, un partenariat se met en place avec la coopérative de Yenne pour l'affinage de l'estival dans des conditions jugées intéressantes.

Afin que tous les produits issus de la coopérative soient facilement identifiables, la marque « ici en Chartreuse » a été déposée. Elle se retrouve sur l'ensemble de la gamme comme le logo ci-dessus en atteste.

A noter également, la nette volonté de la coopérative d'améliorer son impact environnemental en améliorant la qualité des rejets :

- Une nouvelle écrémeuse (80000 €)
- Un bac d'aération
- Un flottateur
- Un filtre à sérum
- Et, à venir en 2021, nouveau bassin de lagunage...

Dans un souci de diminuer la consommation d'eau, d'énergie et de lessive, une station de nettoyage réutilisant les solutions de lavage a été installée.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE (APC)



Ce service mis à la disposition de la population existe depuis la fermeture de la poste il y a maintenant de nombreuses années.

L'APC est située au sein des locaux de la mairie et ce sont les agents du secrétariat, Sandrine et Mylène, qui en assurent l'accueil et les missions. Ouverte au public le mardi, jeudi, mercredi et samedi matin, l'agence postale est un service de proximité qui nous permet de faire diverses opérations : retrait d'argent (à condition d'avoir un compte à la poste), gestion de courrier, de colis, achat de timbres etc...

Depuis fin octobre 2020, la Poste de Saint-Pierre d'Entremont n'est plus opérationnelle suite à l'incendie qui a ravagé le bâtiment... Face à l'affluence des usagers vers l'APC qui a entraîné une augmentation de plus de 50% de l'activité, le directeur de la poste a mis à disposition un agent les mardis et jeudis pour prêter main forte aux employées du secrétariat de la Mairie. Il est à noter que le secrétariat assure conjointement les missions de la mairie et de l'APC les jours d'ouverture, ce qui occasionne une charge de travail considérable. Nous apprécions donc cette présence supplémentaire.

Cette organisation permet aux usagers de la vallée de bénéficier des services de l'APC dans l'attente de la réouverture de la poste de Saint-Pierre d'Entremont.

NOS SOUCIS AVEC LE CHASSE-NEIGE DE LA COMMUNE



Le chasse neige est tombé en panne le 1er Janvier. Un mécanicien de chez Mercedes est venu le réparer le 04 janvier, mais la réparation n'a pas tenu. Il est retombé en panne le lendemain. Une nouvelle visite d'un technicien Mercedes le jour même conclut à l'impossibilité de réparer sur place, et l'entreprise Bron a été chargée de transporter l'engin jusqu'à la concession.

La boîte de vitesse a été déposée et démontée en atelier les 11 et 12 janvier pour constater que le synchronisateur et la fourchette de vitesse étaient cassés. Un échange standard de la boîte de vitesse coûterait 23 000 € HT (19 000 € de pièces + 4000 € de main d'œuvre). Mercedes a proposé de la remettre en état en changeant les pièces abimées, pour un devis de 11 000 € HT accepté par la municipalité.

Les pièces ont été commandées le jeudi 14 janvier et le chasse-neige a été récupéré le mardi 26 janvier au matin. Le jour-même il a assuré une première tournée qui a permis aux routes et aux parkings concernés de retrouver leur aspect habituel.

Pendant tout ce temps, l'entreprise BRON a assuré le déneigement des routes des Teppaz et des Derbetemps. La commune de Saint-Pierre d'Entremont Savoie de son côté, le déneigement de la route des Rigauds jusqu'à Épernay. Le Conseil Départemental a déneigé les autres routes.

Nous remercions vivement ces partenaires pour l'aide apportée.

Le sablage n'a pas pu être effectué dans ce laps de temps : l'entreprise Offredi Philippe possède bien une saleuse mais qui ne peut pas répandre de pouzzolane.

Nous remercions les habitants des villages de leur indulgence et de leur patience, ainsi que pour le travail de déneigement qu'ils ont effectué dans leurs hameaux durant toute la durée de la panne.

LES DYSFONCTIONNEMENTS DE LA STATION D'ÉPURATION D'ÉPERNAY

Stop aux lingettes, tampons, et autres indésirables dans les toilettes !

La station d'épuration d'Épernay est une station à filtration sur lits plantés de roseaux, c'est-à-dire que les eaux usées s'écoulent à travers les lits pour être traitées avant leur rejet en milieu naturel. Ce type de dispositif requiert un entretien régulier réalisé aujourd'hui par les agents techniques municipaux. Malheureusement, nous constatons aujourd'hui des dysfonctionnements réguliers de la station, liés à des comportements d'usagers inappropriés.

Nous rappelons que les lingettes, tampons, serviettes hygiéniques, couches culottes, masques usagés vont à la poubelle ! Jetés dans les WC, les lingettes, comme de nombreux autres déchets peuvent causer de graves dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement : canalisations bouchées, perturbations du bon fonctionnement de la station d'épuration, ...

A cause de ces lingettes que l'on croit biodégradables, c'est non seulement le branchement propre à chaque usager qui est menacé, mais également tout le système d'assainissement collectif. Le fait que les paquets de certaines marques de lingettes indiquent les mentions « biodégradables » ou « peuvent être jetées à l'égout » n'empêche pas les dégâts causés par leur présence dans les égouts.

Il est donc rappelé que seul le papier toilette homologué doit être jeté dans les toilettes, afin de préserver le bon fonctionnement de nos équipements techniques, mais aussi de respecter le travail des agents en charge de leur exploitation, qui se voient obligés de retirer tous ces déchets pour les jeter à la poubelle. Merci de leur éviter ces tâches désagréables en les jetant vous-même dans votre bac à ordures ménagères.

Ces consignes s'appliquent bien évidemment de la même manière pour les réseaux reliés aux stations d'épuration du Granier et du Désert.

Ensemble, faisons preuve de civisme, contribuons au bon fonctionnement de nos services, et préservons l'environnement.

POUR UNE BONNE GESTION DES DÉCHETS

Les cartons bruns

Amenez vos cartons bruns, pliés, en déchetterie : un déchet trié devient une ressource !

Horaires déchetterie Saint-Pierre d'Entremont : mardi 14h30-16h30 / samedi 9h-12h

Les déchets végétaux



Pour vos déchets végétaux, pensez au broyage, au compostage et au paillage. Savez-vous que lorsque vous brûlez 50 kg de déchets végétaux, vous émettez autant de particules fines que si vous parcouriez 14 000 km avec une voiture essence récente ?

(Source : www.atmo-auvergnerhonealpes.fr)

La pratique du compostage permet de réduire de 30% nos poubelles d'ordures ménagères et d'obtenir gratuitement du compost de qualité. Le paillage nous permet de réduire nos déplacements en déchetterie, notre temps de désherbage et notre consommation en eau pour l'arrosage !

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse vous propose :

- **des composteurs individuels** de 400 ou 600 litres, en bois (douglas non traité), à un tarif préférentiel. Une participation financière forfaitaire de 25€ est demandée pour les composteurs d'un volume de 400 litres et de 30€ pour les composteurs d'un volume de 600 litres. Et pour les petits logements sans jardin un outil de réduction des déchets de cuisine : **le lombricomposteur** (à un tarif préférentiel de 30€)
- **des formations gratuites** pour apprendre à gérer à domicile vos déchets de cuisine mais aussi de jardin (premières formations dès le mois de février)
- **une subvention** pour l'achat d'un broyeur.

Retrouvez tous les renseignements nécessaires sur le site internet de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse ou au 04.76.66.65.24 ainsi que sur le site internet d'Entremont-le-Vieux rubrique vie pratique (gestion des déchets).

Attention, la demande de subvention doit être faite avant l'achat du broyeur et une inscription préalable est obligatoire pour participer à une formation.

Astuce

Pour que vos papiers aluminium soient valorisés pensez à les agglomérer de façon à créer une boule supérieure à 5cm : en deçà, les éléments passent au travers du premier crible.

DES POUBELLES DÉNEIGÉES POUR UN SERVICE DE QUALITÉ

Chaque hiver, la neige dépose sur notre beau territoire son manteau blanc.

Attendue de tous, elle peut toutefois devenir un véritable obstacle pour certains services, comme la collecte des déchets. Rapidement, les bacs ordures ménagères deviennent inaccessibles, juchés sur des monticules de neige, ou coincés derrière un épais bourrelet de glace.

Tant bien que mal, chacun parvient malgré tout à y déposer son sac noir. Mais pour l'équipe de collecte, c'est un parcours du combattant qui s'engage à chaque tournée, avec des dizaines et des dizaines de bacs à dégager, faire rouler et vider.

Afin de faciliter le travail des agents, merci de prendre quelques minutes pour déneiger le bac de regroupement du quartier ou du hameau et de faciliter ainsi sa collecte !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service déchets de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse au 04.76.66.65.24 ou à p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr.

LA PETITE HISTOIRE DE LA CARTE DE VŒUX 2021...



Vous avez été nombreux à vous interroger sur la signature du tableau qui orne la carte de vœux 2021. Alors sachez que cette aquarelle a été peinte par Bernard Lenfant, le beau-père de notre maire, Anne.

Lors d'un séjour dans notre vallée, en juillet 2020, il a eu envie de prendre une photo du paysage comprenant la mairie pour réaliser une œuvre qu'il offrira à sa belle-fille pour la féliciter de son investiture. Elle ornera le mur du bureau du premier magistrat de la commune dès qu'il aura trouvé son cadre.

Et voici le mystère de la signature en bas de la carte résolu...

APPEL À TÉMOINS ...



L'ours du musée à disparu !

Si vous avez repéré ses traces dans la neige fraîche de notre bel hiver, faites-nous signe !

CONCOURS: UN LOGO POUR LA COMMUNE



Un logo, pour une commune, c'est un gain d'identité et de lisibilité.

C'est un bulletin municipal, des courriers, des cartes de visites, des affiches, des annonces... qui gagnent en visibilité, c'est un symbole du dynamisme de notre municipalité.

Qui, mieux qu'un habitant ou un amoureux d'Entremont-le-Vieux, fin connaisseur de son image et de ses atouts, pourrait concevoir et dessiner ce fameux symbole ?

La commune lance un concours et compte sur votre créativité. Les quelques contraintes à respecter sont les suivantes :

Objectif : concevoir et réaliser un logo et sa déclinaison sur différents supports

Attendus :

- Un logo qui visuellement « parle » de la commune, en s'appuyant sur un ou plusieurs symboles forts d'Entremont-le-Vieux,
- Un logo qui puisse se décliner en couleur, en niveaux de gris et en noir et blanc, sans perdre de son pouvoir représentatif,
- Des éléments graphiques stylisés, associés à un texte (Mairie d'Entremont-le-Vieux),
- Un logo qui puisse se décliner en plusieurs dimensions,
- Un logo qui puisse se décliner sur différents supports : papier, mixte, multimédia...

A vos stylos, crayons, outils... Vous avez jusqu'au vendredi 26 février 2021 pour faire parvenir votre création à : communication.entremont@gmail.com

Le projet retenu permettra à son auteur de bénéficier d'un repas pour deux personnes à l'auberge d'Entremont.

LES COLIS DE NOËL 2020



A l'occasion de la distribution des colis de Noël, les conseillers municipaux ont pu partager un moment de convivialité avec les Aînés de leurs villages lors de la distribution des 52 colis dédiés aux plus de 75 printemps.

Pour les personnes résidant en EPHAD, le colis contient davantage de produits sucrés. Nous regrettons qu'en raison de la pandémie nous n'ayons pas pu les rencontrer dans leur résidence.

Ce moment convivial est en effet toujours apprécié des personnes qui sont loin d'Entremont et qui aiment avoir des nouvelles du pays.

Nous souhaitons à tous santé et courage pour faire face à cette période difficile.

La commune est heureuse de maintenir cette tradition.

INFOS ÉNERGIE

Un service gratuit, renforcé en 2021 pour les habitants du territoire : conseils pour la rénovation énergétique de leur logement.



Afin d'améliorer la performance thermique de votre logement, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a mis en place une

PERMANENCE GRATUITE
à Entre-Deux-Guiers un après-midi par mois

Dans le cadre de la loi de transition énergétique, le service de conseils aux habitants pour leurs questions sur la rénovation énergétique de leur logement, est renforcé sur le territoire : « **FAIRE Tout pour ma Rénov' en Cœur de Chartreuse** ».

Désormais deux permanences seront organisées tous les mois, en Cœur de Chartreuse, sur rendez-vous, pour rapprocher le service-conseils des habitants.

En dehors de ces permanences des créneaux en visioconférence peuvent être programmés, sur rendez-vous. Les permanences des mois à suivre seront fixées très prochainement et seront communiquées dès que possible.

BONNE NOUVELLE !!!



On a retrouvé l'ours ! En fait, il hiberne temporairement chez l'artiste qui l'a fait naître, au Désert d'Entremont.

Bien au chaud, il a enlevé son pelage d'origine pour faire «peau neuve». Maintenant il se repose un peu et sèche tranquillement.

Il a hâte de retrouver sa place au village.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

La mairie a décidé d'ouvrir un espace de libre expression aux associations de la commune. Les propos tenus dans ces colonnes n'engagent donc que leurs auteurs et ne reflètent en aucun cas une prise de position quelconque de la municipalité.

DES CONFITURES SOLIDAIRES



Cette année est une année bien particulière, nous en sommes tous conscients. Que ce soient les intempéries, le virus, les retombées dues au virus... Pourtant malgré les complications du moment nous ne voulons pas baisser les bras, ni oublier que tant de personnes ont besoin d'être aidées pour survivre.

Pour soutenir les plus démunis et leur faire profiter de ce que nous avons en abondance, cette année encore nous avons réussi à réaliser des confitures de pommes. Ce n'est pas moins de 240 kg qui ont été réalisés grâce aux petites mains qui ont bien voulu éplucher les pommes tombées des arbres, trop meurtries pour espérer se conserver, les cuire, les mettre en pot...

Que ce soit à domicile pour ne pas être trop nombreux à se rassembler ou sur place en petit nombre, en respectant les consignes sanitaires : la mission fût réussie !

La cantine savoyarde, comme les « restos du cœur » attendaient cette livraison avec impatience et nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir apporté une petite pierre à l'édifice.

Un grand merci donc à tous ceux et celles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour y parvenir. Merci aussi à l'AADEC qui nous soutient dans cette action en fournissant brûleurs et gaz.

Nous vous disons à l'année prochaine !

Fabienne REY



LES RÉSULTATS DU TÉLÉTHON 2020



Même si cette année nous n'avons pas pu faire une manifestation sur la vallée, vous avez répondu favorablement aux propositions et nous avons recueilli grâce à tous la somme de 2500€ !

	Espèces transformées	Chèques
Dons	0.00 €	1 100.00 €
Recettes	1 285.00 €	115.00 €
Promesses institutionnelles		0.00 €
TOTAL		2 500.00 €

Au nom des malades et des chercheurs qui se battent pour faire reculer la maladie, l'équipe de la coordination de la Savoie vous remercie chaleureusement une nouvelle fois pour votre engagement et votre mobilisation au service des combats de l'AFM-Télithon !

LE LINKY DANS LES ENTREMONTS, C'EST POUR 2021



Les « Entremonts Environnement » est une association loi 1901 pour la protection de l'environnement, la défense et l'information des habitants sur les questions environnementales. Créée en juillet 2019, suite aux pollutions olfactives dans le village d'Entremont-le-Vieux, l'association se penche aujourd'hui sur le sujet du Linky.

Une campagne d'installation de compteurs communicants appelés « Linky » va être réalisée pendant tout le mois de mai 2021 sur notre commune.

Normalement, les habitants seront informés de l'arrivée d'un sous-traitant d'ENEDIS (EX-ERDF, filiale d'EDF qui s'occupe de la distribution de l'électricité). Mais, il peut aussi arriver que le nouveau compteur soit installé en votre absence s'il est accessible.

Le 7 janvier dernier, l'association a organisé une visio-conférence en présence de M. Stéphane Lhomme, ancien conseiller municipal de Saint-Macaire (Gironde), première commune à avoir soutenu ses concitoyens dans leur refus du Linky. Depuis, près de 1000 communes ont fait ce choix.

M. Lhomme a fait part de son expérience aux élus et aux adhérents de l'association présents. Il a déjà réalisé plus de 120 conférences sur le sujet. Nous en faisons ici un rapide compte-rendu.

Tout d'abord, il est important de rappeler que chacun est libre d'accepter ou de refuser ce compteur.

L'association écrit cet article en particulier pour ceux qui souhaiteraient refuser son installation. Et nous avons le droit de le refuser. M. Monloubou, président du directoire d'ENEDIS l'avait déjà confirmé devant l'Assemblée nationale en 2016.

Divers thèmes peuvent nous interpeller:

L'écologie : 35 millions de compteurs jetés, une durée de vie moindre des compteurs Linky (10 à 20 ans officiellement) contre 60 ans pour les compteurs bleus, et ne parlons pas de la durée de vie des compteurs noirs : certains datent même des années 40 !

La sécurité : un certain nombre d'incendies seraient liés à une mauvaise installation du compteur Linky. Il est possible de trouver des articles en ligne dans les journaux locaux. Il peut être effectivement difficile de recruter des techniciens compétents lorsque 35 millions de compteurs doivent être installés en 5 ans alors qu'un renouvellement se fait normalement sur 35 ans.

La protection de la vie privée : Le président du directoire, M. Monloubou, déclare qu'ENEDIS est devenu « un opérateur du big data ». Nos données pourraient très bien être utilisées à des fins commerciales et pourquoi pas policières ?

La santé : le problème des champs magnétiques basses fréquences, ces rayonnements même faibles peuvent avoir un impact selon l'OMS (potentiellement cancérigènes).

Le refus d'une société ultra-connectée : Le Linky fait entièrement partie de ce nouveau monde de la « ville intelligente » (smart city). A terme, ce compteur va permettre de connecter tout notre électroménager par exemple mais il sera possible de faire beaucoup d'autres choses : on nous parle de nouveaux services à venir.

Sur les compteurs communicants, l'Allemagne a même fait machine arrière. Ce pays a choisi de n'installer finalement ces compteurs que pour les grandes entreprises, et non plus chez les habitants.

L'Allemagne pourtant, à la pointe, sur les questions d'énergie renouvelable, utilise ses compteurs traditionnels pour la mise sur le réseau de l'électricité des particuliers.

Pour finir, il est important de préciser qu'il n'y a pas de mesures de rétorsion possible contre votre refus. . Il est possible qu'à terme, ENEDIS fasse payer le déplacement du technicien pour faire le relevé mais c'est Le SEUL et UNIQUE risque encouru et qui n'est pas encore réel ! On ne vous fera pas payer le compteur Linky si vous refusez maintenant ou plus tard. De toute façon, nous le payons quoiqu'il en soit. A noter, certaines personnes se plaignent d'augmentation de facture après l'arrivée du compteur Linky.

Que faire si vous souhaitez refuser ?

Au niveau individuel, vous pouvez envoyer un courrier à ENEDIS Paris et de votre région : une lettre de mise en demeure en lettre recommandée avec accusé de réception notifiant le refus du compteur Linky. Pour les compteurs à l'intérieur, vous pouvez refuser l'accès au compteur.

Pour les compteurs à l'extérieur, vous pouvez les barricader tout en permettant aux techniciens de faire la relève. Le coffret appartient à l'habitant.

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter les sites www.linky-non-merci.info et refus.linky.gazpar.free.fr qui contiennent de nombreuses sources et informations (exemples de lettres de refus...).

Autre sujet abordé par l'association cette année : les nuisances sonores dans les Entremonts. Nous souhaitons organiser une rencontre conviviale au mois de mai 2021 avec les motards de passage et les associations de motards sur les 4 cols du massif. Les personnes intéressées pour participer à ce sujet bruyant sont les bienvenues !

Si vous souhaitez adhérer à l'association (adhésions en ligne possible), participer à nos actions et/ou réflexions, vous pouvez nous contacter : lesentremontsenvironnement@gmail.com ou Sonia PIN (Présidente) 06 69 42 41 34 / Laurent Levrot (secrétaire) 06 61 94 29 76 / Olivier Python (Trésorier) 07 82 87 40 95.

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Si vous souhaitez transmettre une information par le biais du bulletin municipal et/ou du site de la mairie, vous pouvez vous adresser à : communication.entremont@gmail.com

ETAT CIVIL

CARNET ROSE

Cloé CORBET, fille de Emilie METRAL et Luc CORBET, née le 1er février 2020 (Les Bruns)

Rosaline TANG, fille de Mme et M. TANG, née le 20 février 2020 (Epernay)

Raphaël DUFRENE, fils de Ygerne PENNARUN et Benjamin DUFRENE, né le 27 août 2020 (la Coche)

Tom CHEVREUX, fils de Julie DUGAST et Clément CHEVREUX, né le 5 octobre 2020 (Le Désert)

DÉCÈS

Charles LABRUYÈRE, né le 21/10/1987 et décédé le 04/02/2020 (Les Perrets)

Claudia BILLON, née le 20/04/1933 et décédée le 07/02/2020 (Le Grand Carroz)

Jean-Marie CARTANNAZ, maire de 1939 à 1983 né le 20/09/1926 et décédé le 12/02/2020 (Les Combes)

Paul BURLET, né le 12/08/1941 et décédé le 15/06/2020 (La Coche)

Jean-François GANDY, né le 15/07/1951 et décédé le 04/07/2020 (Tencovaz)

Raymond COLLICARD, né le 11/08/1927 et décédé le 16/12/2020 (Tencovaz)

Marc BURLET, né le 12/01/1937 et décédé le 01/01/2021 (La Coche)

Vous pouvez désormais vous abonner au bulletin municipal pour le recevoir dans votre boîte mail en avant-première et en couleur. Il suffit d'en faire la demande en écrivant à : communication.entremont@gmail.com



Mairie d'Entremont-Le-Vieux

Le bourg
73670 Entremont-le-Vieux

Téléphone : 04.79.65.82.48
Messagerie : mairie@entremont-le-vieux.com
Site internet : www.entremont-le-vieux.com

ENTREMONT-LE-VIEUX

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

est édité et imprimé par la mairie d'Entremont-le-Vieux
Retrouvez ce bulletin en couleur sur notre site www.entremont-le-vieux.com

Directrice de la publication : Anne LENFANT

Responsable de la publication : Laura CURIALLET

Comité de rédaction : Cellule communication

Tirage : 400 exemplaires